



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Somme



CABINET

Affaire suivie par :
Raphaël TEUF
Chef de cabinet

Ligne directe :
03 22 71 25 79

Fax :
03 22 71 25 13

Mél. :
ce.cab80@ac-amiens.fr

20 bd Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Amiens, le 18 janvier 2019

Monsieur le secrétaire départemental,

J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 14 janvier 2019 relatif à une demande de compensation du temps de saisie de la deuxième session des évaluations CP.

Pour la première session, cinq heures d'activités pédagogiques complémentaires ont été dégagées pour permettre aux enseignants de saisir les réponses de leurs élèves (ou une journée de remplacement pour les enseignants déchargés d'APC). En effet, il s'agissait alors de reconnaître la charge de travail supplémentaire des enseignants, en raison notamment des difficultés techniques rencontrées.

Un deuxième temps d'évaluations nationales se déroulera en classe de CP entre le 21 janvier et le 1^{er} février 2019. Cette nouvelle séquence tient compte des remarques et des propositions d'améliorations formulées dans le cadre de l'enquête nationale conduite à l'issue des passations de septembre 2018, et à laquelle ont contribué plus de 19000 enseignants de CP et de CE1.

Le ministre a indiqué récemment que la passation des évaluations de mi-CP sera plus brève et que certains exercices seront raccourcis. De même, afin d'éviter les difficultés de saisie, les moyens techniques ont été renforcés.

À partir de ces éléments, j'ai l'honneur de vous informer que les enseignants mobilisés par ces évaluations recevront une compensation horaire de trois heures sur les activités pédagogiques complémentaires (ou une demi-journée de remplacement pour les enseignants déchargés d'APC).

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire départemental, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'académie,
directeur académique
des services de l'Éducation nationale
de la Somme

Jean HUBAC

Monsieur Maxime PARUCHE
Secrétaire départemental
SE-Unsa de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS